



## Un enfant peut-il écrire au JAF hors procédure?

Par **Jeby**, le **26/04/2016** à **16:48**

Bonjour,

Nous sommes déjà passé devant le juge, au sujet de la garde mes enfants ont été entendu. Ils ne souhaitent pas qu'il y ait une garde alternée (demandée par leur père), le juge a donc décidé en la faveur des enfants. Aujourd'hui il est toujours très difficile pour eux d'aller chez leur père les WE et les vacances. De plus, la communication entre nous est bloquée, pour renouer un peu le dialogue j'ai fait appel à une médiatrice mais il a refusé après qu'elle l'ai sollicité.

Le problème est cette haine permanente envers moi, elle mine les enfants et rend tout compliqué dans l'organisation. Aussi, mes 2 garçons sont atteind d'une maladie chronique, là encore il est pourtant primordiale de communiquer. L'un de mes fils à le goût de la dompetiition, il a 11 ans. Il fait de la natation, s'entraîne 8h par semaine et quasiment toutes les vacances scolaires. C'est le seul sport qu'il a le droit de faire en compétition en raison de sa maladie. C'est très dur pour lui, il rentre le soir tard et parfois il pleure mais il veut y arriver et devenir un grand champion. Ce week-end il a une compétition et en ce moment il est très fort aux entraînements, c'est un week-end chez son père mais cette fois ci il ne veut pas l'emmener. Il veut partir en week-end en montagne avec des amis. Alors mon fils m'a demandé si je pouvais m'occuper de lui pour l'emmener, et bien son père ne veut pas. Alors il craque et ne veut plus voir son père. Il me dit je vais écrire au juge. Comment faire? Peut il écrire au juge, il a tant d'autres choses à raconter. Moi je ne veux rien entamer car cet homme me fait peur dès que je bouge le petit doigts. Je veux que les enfants se prennent en charge et se débrouillent avec leur père. Je leur dit simplement que papa les aime même si il est différents de maman... Merci pour votre aide.